

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente du mois de mars à 19 heures, le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Josette CLAUZIER, Maire.

Etaient présents : CLAUZIER Josette, MERCIER Annie, FOROT Michel, GALEOTE Denise, TARI Brigitte, GIBERT Pierre, MICHEL Elise.

Excusés : CHAZAL Christine, MAZAT Nicolas.

Le Centre Communal d'Action Sociale :

1- **Approuve** le Procès-Verbal de la réunion du 19 janvier 2023.

2- **Vote le Compte de Gestion 2022.**

3- **Vote le Compte Administratif 2022** qui laisse apparaitre un résultat de clôture positif de 4092,18 €, Madame la Présidente ne prenant pas part au vote.

4 - **Vote l'affectation du résultat** en recettes de fonctionnement 2023.

5- **Vote le Budget 2023** qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 10 192,18 €.

6- Point sur les activités :

- Confirmation du repas d'automne le 19 novembre 2023 dont les modalités seront décidées lors du prochain CCAS.
- Projet d'organisation d'un concours de belote et coinche au cours de l'hiver 2022/2023.
- Abandon du projet « Recyclage Code de la Route » étant donné le faible nombre de participants.
- Certaines activités seront définies en inter-CCAS Val'Dorne le 4 avril 2023.

7- Divers

Le CCAS donne son accord afin que l'association « Les ailes du Mézenc » puisse remodeler le talus et couper quelques sapins qui gênent l'envol des parapentistes, sur le terrain dont il est propriétaire au Bois du Seigneur.

Le CCAS est informé que l'activité de « Conseiller numérique » financée et organisée par Val'Eyrieux cessera au 31/08/2023 car le coût pour le CIAS de la Communauté de Communes est trop important. L'activité du BUS France Services sera pérennisée avec recherche de mécènes pour contribuer à son financement.